

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 AVRIL 2013 A 19 h 00

Le vingt-cinq avril deux mil treize à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Saint Paul sur Yenne, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Anita BOISHARDY, Maire.

Présents :

Maire et adjoints : Anita BOISHARDY, Serge PASQUALINI, Mireille BILLARD, Gilles GUSMERINI.

Conseillers : Stéphane ARALDI, Evelyne CALZAMIGLIA, Guy CHARVET, Marie Louise PATAT, Sébastien POULENARD.

Secrétaire de séance : Sébastien POULENARD

Absents : Stéphane ARALDI, Emmanuel CLOCHER-pouvoir à Anita BOISHARDY, Pierre MOIROUD, Annie PIELLARD-pouvoir à Guy CHARVET-, Frédéric CHASSARD

1. Bibliothèque de Saint Paul :

Mesdames Martine MACHET et Marie-Claude ROGER, bénévoles de la bibliothèque de Saint Paul, présentent au conseil le contenu de la formation qu'elles ont suivi à Savoie Biblio pendant 9 jours. Notre bibliothèque aujourd'hui nommé point lecture pour devenir bibliothèque B3, doit répondre à un certain nombre de conditions : ouverture au public, superficie du local (minimum 50 m2), formation des bénévoles, budget de fonctionnement.

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la cure, Savoie Biblio peut accompagner la commune pour constituer les dossiers de demande de subvention auprès de l'assemblée des Pays de Savoie. : aide à l'aménagement : 7500€ ; aide à la constitution de collections dans le cadre d'une extension de bibliothèque : 1500€ ; aide à l'informatisation : 2500€, aide à la constitution de collections : fonds thématique : 1000€ .

A l'unanimité, le conseil, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer une convention avec Savoie Biblio pour bénéficier de leurs services : prise en charge des formations des bénévoles, mise à disposition-renouvellement de 100 livres par mois.

Le conseil décide d'octroyer un budget annuel de fonctionnement pour 2013 à la bibliothèque pour le renouvellement des ouvrages, de 1.00 € par habitant, ce montant sera prélevé sur la ligne budgétaire des subventions affectées en 2013 en fonctionnement sur le budget général.

2. Rapport des commissions

2.1 Conseil communautaire du 08 avril 2013 :

- Prend connaissance des premiers éléments d'organisation de la manifestation des 40 ans de l'intercommunalité. Date retenue : le samedi 22 juin. Plusieurs manifestations sont organisées, dont « nettoignons la nature » et souhaite savoir si la commune s'associera à cette manifestation. Le conseil propose de demander à l'Association des parents d'élèves s'ils accepteraient d'accompagner cette manifestation.
- Approuve les comptes de gestion et comptes administratifs 2012 des différents budgets de la communauté de communes,
- Vote les budgets primitifs 2013 et les tarifs 2013 des différents budgets et services.

2.2 Participation d'Evelyne CALZAMIGLIA à une réunion intercommunale sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Evelyne CALZAMIGLIA fait remonter au conseil les difficultés et les déceptions des élus et personnels concernant la mise en place de la réforme qui ont été débattus lors de la réunion au niveau intercommunal.

Le conseil s'interroge sur les conditions dans lesquelles la commune devra accueillir les élèves :

- Si choix du mercredi : interrogations sur l'ouverture de la cantine à midi, l'accueil des enfants après la cantine pour les enfants dont les parents travaillent, sur les locaux d'accueil, sur le coût des personnels.

- Le samedi : la date du samedi ne sera accordée qu'à titre dérogatoire. Le samedi aurait l'avantage de ne pas avoir à ouvrir la cantine et les parents n'auraient pas de problème de garde.

Pour Saint Paul, les enfants de maternelles sont accueillis à Saint Jean de Chevelu, la demi-journée proposée devra inclure ce paramètre.

Le conseil souhaite connaître les préférences des familles pour affiner les solutions et demandent à ce qu'un sondage soit réalisé auprès des parents.

Une prochaine réunion intercommunale est prévue le 3 Juin.

2.3 Réunion le 22 avril de l'EPIC Maison de la Dent du Chat :

Le conseil est informé de la mise en place d'animations estivales sur le canton avec la participation d'un guide.

3 - Aménagement de centre :

3.1 Le maire informe le conseil que dans le cadre de la relance de la politique du logement, le conseil général aide les communes qui ont des projets de logements sociaux. Cette aide intervient dans le cadre de l'investissement pour un équipement public réalisée par la commune proposant des logements sociaux. Elle est affectée sur proposition de la commune à un équipement présentant un lien avec un service à la population : travaux de voirie, aménagement d'espaces publics, travaux de réhabilitation de lieux publics,... La commune doit être maître d'ouvrage direct. Le coût des équipements réalisés doit être supérieur ou égal au montant forfaitaire de la subvention octroyée :

Soit pour l'opération, dans le cadre de l'aménagement du centre :

- 2 logements locatifs PLUS : $152.65 \text{ m}^2 \text{ de SU} * 60 \text{ €} = 9159 \text{ €}$

- 4 logements locatifs PLAI : $314.10 \text{ m}^2 \text{ de SU} * 100 \text{ €} = 3141 \text{ €}$

Soit une aide de 12300 €.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, sollicite l'aide du Conseil Général de la Savoie et choisit le projet sur lequel cette aide sera affectée, à savoir, le mobilier urbain et le réaménagement de l'espace devant le Monument aux Morts.

3.2 La Savoisienne Habitat a confirmé l'installation de chauffe-eau solaires et le choix du chauffage au gaz suite à des accords avec Primagaz. Les travaux pourront démarrer dès qu'il y a 30 % d'engagement sur les locations et acquisitions.

3.3 Le cabinet EPODE prépare le dossier de consultation des entreprises pour les équipements publics.

4-Réhabilitation de la cure :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du mini contrat de développement et charge le Maire de présenter un dossier de demande de subvention qui devra être déposé avant la fin mai. Il sera possible de préparer un dossier de subvention en vue d'obtenir des crédits supplémentaires au titre des crédits d'Etat (DETR 2014).

L'architecte, M. Gallois prépare le dossier de consultation des entreprises.

5-Questions diverses.

Chantier jeunes : Cyril Adam coordonnateur jeunesse sollicite la commune pour savoir s'il y aurait des actions pour occuper les jeunes cet été. Le conseil propose d'effectuer le remplacement du grillage à l'école, quelques travaux de peinture extérieure (piquets, portail).

Mur du cimetière : Gilles GUSMERINI est chargé de prendre contact avec l'entreprise BORNET.

Le conseil décide de créer un poste de jardinier à titre occasionnel pour la période estivale (mai à septembre) en vue d'entretenir les espaces fleuris de la commune. L'association Le Saint Paulia ne pouvant plus assurer ce rôle, prendra en charge le coût financier de cette embauche.

La commission communication va se réunir le 2 mai prochain pour préparer les articles qui sortiront sur les prochaines Brèves et proposent quelques idées d'articles : Fête des Mères, Vide grenier, jeux intervillages, animations estivales...

Travaux à l'école : ils devraient être terminés avant la reprise de l'école. Les entreprises sont en train d'intervenir : peinture, menuiserie, électricité, chauffage.

Nettoyons la nature : Les chasseurs, des habitants ont répondu présent à l'invitation du conseil municipal. Sur proposition de participants, nous pourrions renouveler l'opération à l'automne, l'ACCA sera également sollicitée pour effectuer une nouvelle matinée de nettoyage sur la commune.

Cérémonie du 8 Mai : heure de la cérémonie. Vin d'honneur. Le maire demande à ce que les élus préviennent lorsqu'ils ne peuvent pas assister aux cérémonies officielles.

La société DELESTRE qui a installé le chauffage et la remise aux normes de l'électricité demande l'autorisation de faire visiter l'église à des élus intéressés par cette installation. Le conseil accepte cette demande.

Le conseil nomme une commission de travail qui devra travailler sur le dossier des ressources humaines et notamment l'aide sociale au personnel (complémentaire santé, maintien de salaire...)

Date des prochains conseils :

- le jeudi 23 mai 2013
- le jeudi 27 juin 2013